



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 30 janvier 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :  
le 12 janvier 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 3 février 2004

**Subventions aux Associations sur proposition de l'Office Municipal  
de la Culture (OMC)**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUNIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.  
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Nathalie BEGUIER, M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 30 janvier 2004**

DELIBERATION D20040041

**Vie de la Cité**

**Subventions aux Associations sur proposition de l'Office  
Municipal de la Culture (OMC)**

Monsieur Guillaume JUIIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

En 2003, plusieurs demandes de subvention n'ont pas été proposées au Conseil Municipal.

Compte tenu de la marge de manœuvre dont il dispose, l'Office Municipal de la Culture (OMC) propose d'allouer, au titre de l'année 2003 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au Budget 2004, les subventions annuelles aux associations qui lui sont affiliées. Ces aides ont été arrêtées aux montants figurant dans le tableau ci-dessous.

N°	ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2002 (pour mémoire)	SUBVENTIONS CM du 28 mars 2003	SUBVENTIONS CM du 30 janvier 2004
		FONCT	FONCT	FONCT
4422	Compagnie de Cassandre			1 345 €
11945	La Capella Musicale	460 €		460 €
	Arts et Couleurs			80 €
	Atelier de la Source			80 €
	Centre d'Animation pour la Famille, l'Enfance et la Jeunesse des Deux-Sèvres			80 €
	Chœurs d'Absides			80 €
	Dinome : Lieu dit Nomade			80 €
	H.A.L.E.N Club			80 €
	Lat'in dos Dan'ce 79			80 €
	Libres Paroles			80 €
	Pazapas			80 €
	Pitsabo Féty			80 €
	ASCADI			80 €
TOTAL				2 685 €

(1) ne figurent que les associations ayant déposé un dossier en 2003

Subvention de fonctionnement : Imputation Budgétaire :

Chapitre 65

Sous fonction 330

Article 6574

Dièse #01713

Pour obtenir le versement de la subvention de fonctionnement mentionnée, l'association doit avoir remis à l'Office Municipal de la Culture les rapports d'activités et financiers relatifs à l'année 2002 ainsi que le budget prévisionnel pour l'année 2003, qui lui ont été demandés.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à verser les sommes ainsi définies.

-dire que ces sommes seront imputées

chapitre 65

sous fonction 3139

article 6574

dièse #01713

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 36  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 9

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Guillaume JUIN**

[Ordre du jour](#)